

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 30 novembre 2012

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3814-2012

Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2013-2014

Planification de l'audience «amendée» informations de Union des consommateurs (UC)

Chère consoeur,

Suite à la lettre de la Régie en date du 28 novembre 2012, UC déposait dans les délais requis les renseignements demandés pour fin de la planification de l'audience.

Considérant le contenu du dossier et les engagements pris par le Distributeur, UC a lors avisé la Régie qu'elle n'aurait pas de moyens préliminaires à faire valoir.

Toutefois après le dépôt de ces informations, UC a reçu à 4hr 30 en après midi le 29 novembre 2012, de nouveaux documents et des informations relatives à la preuve du Distributeur qui modifient les attentes de UC relativement à la preuve et son traitement par le Distributeur.

En conséquence ma cliente me demande de vous informer que UC aura des questions et moyens préliminaires à soulever. Des précisions sur ces questions et moyens vous seront acheminées dans les meilleurs délais avant le début des audiences. Pour le moment et de manière très préliminaire UC demande à la Régie de lui réserver 30 minutes pour les moyens préliminaires

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

Me H el ene Sicard

c.c. Me  Eric Fraser (HQD)
M. Co Pham
M. Jean-Fran ois Blain
F. Latreille (UC)
M.-O. Moisan Plante (UC)
Me Yannick Labelle (UC)